

## Délégués Départementaux de l'Éducation nationale Union de l'Allier

### Edito du président :

### Pour l'école, restons vigilants

Ce sont les enfants des milieux les moins favorisés qui ont le plus besoin des cinq matinées de classe pour conforter leurs apprentissages et avancer vers la réussite.

Pour Antoine Prost, historien spécialiste de l'éducation : « *L'un des principaux problèmes que pose la semaine de 4 jours, c'est qu'elle laisse penser que toutes les heures se valent. Or raisonner ainsi c'est ne pas tenir compte des capacités d'apprentissage des enfants. Remplacer le mercredi matin par des heures de fin de journée c'est oublier qu'ils **apprennent mieux le matin**. On remplace donc des heures propices à l'apprentissage par des heures où les enfants sont fatigués et n'apprennent plus. Dans les faits, cela revient à diminuer le temps d'enseignement. Et nous n'en avons pas besoin.* »

Il s'agit du troisième changement de rythmes en neuf ans.

Rappelons que les spécialistes de l'enfance déplorent que l'intérêt des enfants passe après celui des adultes. La plupart des pays de l'ODCE, comparables à la France, travaillent cinq jours par semaine (avec horaires allégés).

Avec la semaine de quatre jours, le nombre de jours d'école par an va chuter à 144 alors même que le nombre d'heures de cours annuel est plus élevé que dans la moyenne des pays de l'OCDE (864 contre 800).

***Il faut donc refuser l'abandon du cadre légal d'organisation du temps scolaire qui demeure la semaine de 9 demi-journées et combattre les accommodements adoptés contre l'intérêt des enfants.***

Pour faire partager les valeurs de la République la Fédération a décidé de mettre en place des concours départementaux et un concours national: "**Se construire Citoyen**".

*« Ce concours à la volonté d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à élaborer, bâtir et conduire un projet d'engagement citoyen au service des autres, de la collectivité ou de l'humanité. Ce concours se veut formateur en incitant les élèves à construire et développer des projets au service des autres et à accéder ainsi par l'action, individuellement et collectivement à leur pleine liberté de conscience tout en forgeant leur esprit critique pour devenir des citoyens autonomes et éclairés.*

*Le champ d'intervention du concours des jeunes citoyens couvrira tout le champ de la laïcité et de la mise en valeur de la citoyenneté et de la solidarité en faisant vivre la triade **Liberté-Egalité-Fraternité** ».*

Dans nos missions, il nous revient d'évaluer les conditions d'accueil des élèves et de leur bien-être à l'école, dans le respect de la laïcité, garante de leur liberté de conscience et de leur émancipation.

Inlassablement, portons nos convictions au sein de la communauté éducative.

Michel Dupont  
Décembre 2017

### Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : formation des  
DDEN

Page 3 : Réunion DASEN

Stage nouveaux  
directeurs

Fusion Délégations

Page 4 : La Laïcité

Page 5 : « se construire  
citoyen »

Page 6 : Plantations de  
2 arbres de la laïcité

### Directeur de la publication

Michel DUPONT  
Président de l'Union  
3 rue de Bellecroix  
03400 YZEURE

### Commission de rédaction

Bureau directeur

N° ISSN 1771-0731  
Imprimé par nos soins

« Revenons à la Laïcité : c'est la seule solution pour qu'il puisse y avoir la paix entre des gens venant d'horizons différents » Elisabeth Badinter

***Que cette année 2018 soit pour toutes et tous, pour vos familles, une excellente année et qui verra, aussi, la réalisation de nos vœux de bien vivre ensemble.***

### **Circulaire du Ministre de l'Éducation nationale du 31 décembre 1936**

« Monsieur le Recteur,

Mes prédécesseurs et moi-même avons appelé déjà à plusieurs reprises votre attention sur les mesures à prendre en vue d'éviter et de réprimer toute agitation de source et de buts politiques dans les lycées et collèges.

Un certain nombre d'incidents récents m'obligent à revenir encore sur ce sujet d'importance capitale pour la tenue des établissements d'enseignement du second degré et d'insister d'autant plus que les modes coutumiers d'infraction font place à des manœuvres d'un genre nouveau.

Ici, le tract politique se mêle aux fournitures scolaires. L'intérieur d'un buvard d'apparence inoffensive étale le programme d'un parti. Ailleurs, des recruteurs politiques en viennent à convoquer dans une "permanence" un grand nombre d'enfants de toute origine scolaire pour leur remettre des papillons et des tracts à l'insu, bien entendu, de leurs parents et les envoyer ensuite les répandre parmi leurs condisciples... »

Un extrait d'une circulaire de Jean Zay ... d'une actualité redoutable !!!!

Ceux qui y verront des allusions à des événements récents dans notre beau pays d'Allier seront bien inspirés. Merci à l'Observatoire de la Laïcité pour sa réactivité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année laïque et féconde, prospère et constructive.

Suzanne Martin

### **Le mot du Trésorier départemental ...à l'attention des Trésoriers des délégations :**

**Simple rappel :** reportez vous à mon laïus du 13 septembre dernier paru dans le précédent bulletin concernant les cotisations 2018 et vous saurez tout sur le règlement de ces cotisations dans les meilleures conditions.

Je compte sur vous et sur votre collaboration pour que l'UNION 03 soit au « top » en matière de trésorerie.

Gérard DELAPIERRE, Trésorier Général de l'UDDEN 03

Neuilly-le Réal le 8.12.2017

### **Matinée de formation des DDEN :**

Samedi 30 septembre avait lieu, à Saint Pourçain une séance de formation des DDEN de l'Allier.

Un café d'accueil attendait la cinquantaine de participants. Les travaux ont commencé vers 9h00.

Les nouveaux Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale se sont réunis nombreux à Saint-Pourçain à l'invitation de leur président Michel Dupont. Cette première rencontre avec le Bureau de l'Union a permis de préciser le rôle et les missions des DDEN dans chaque école du département.

Le fonctionnement des conseils d'école, la législation, la procédure adaptée aux visites d'école, la communication et les relations entre les différents partenaires, la laïcité, le PPMS et les questions autour de la sécurité n'ont plus de secret pour les nouveaux DDEN!

Les nouveaux DDEN ont pu largement échanger avec l'expérience des plus anciens.

Le DDEN agira toujours au service de l'enfant tant au niveau de son accueil que de ses conditions de travail.

**Conclusion :** Une séance d'information/formation qui a donné satisfaction aux participants. Une matinée très fructueuse et enrichissante pour tout le monde, participants et intervenants.

## **Compte rendu de la réunion avec Monsieur le DASEN le 28 novembre 2017 :**

Je me suis rendu à l'invitation de Monsieur le DASEN à cette réunion accompagné de Bernard Nicolas. Accueil très cordial de Monsieur Vandard, Inspecteur d'Académie. Les points suivants ont été évoqués :

- Présentation des DDEN. Le DASEN connaît et a même visité notre site
- Convention d'aménagement des territoires : en cours.
- Participation des DDEN au « stage nouveaux directeurs ».
- Rythmes scolaires : Il semble que l'on s'achemine vers une presque généralisation de la semaine de 4 jours.
- PPMS : il souhaite que nous soyons associés au prochain exercice.
- Effectifs : A la rentrée 2017, moins 300 élèves, mais les prévisions montrent que le rythme de croisière des pertes d'élèves se situe entre 3 et 400 sur les 3 prochaines années.
- Santé scolaire.
- Droit à l'image : obtenir un accord écrit (imprimé à nous demander).

Michel Dupont

## **Stages « Nouveaux directeurs » :**

De nouveau, cette année, nous avons été sollicités pour participer au stage « Nouveaux Directeurs » qui s'est déroulé de la façon suivante :

- Groupe 1 (11 personnes) : du 13/11/2017 au 17/11/2017 à Désertines
- Groupe 2 (15 personnes) : du 20/11/2017 au 24/11/2017 à Varennes sur Allier.

Michel Dupont, Philippe Foltier et Bernard Nicolas sont donc intervenus dans le cadre de la formation des Directeurs d'Ecole Publique pour présenter la mission des DDEN.

La fonction officielle du DDEN leur a été présentée à partir d'un diaporama définissant le rôle et les missions de « l'ami de l'école publique nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école ».

L'échange avec les stagiaires, à partir d'exemples concrets a permis de montrer, à travers la participation au Conseil d'école et à la visite d'école, le rôle opérationnel du DDEN.

Les DDEN ont répondu aux nombreuses questions; un échange enrichissant s'est tenu pendant plus d'une heure.

L'écoute et la participation des directeurs durant cette rencontre nous conduira à renouveler cette opération.

## **Fusion des Délégations Gannat-Bellenaves-Chantelle-Ebreuil :**

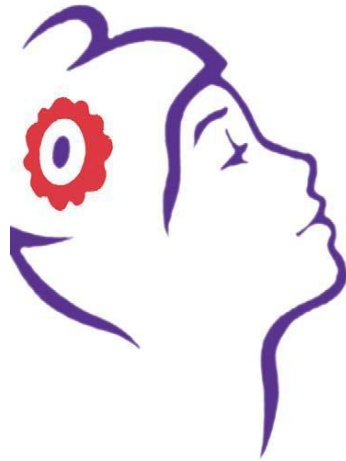
La délégation de Gannat, ayant une forte diminution d'effectifs, a souhaité fusionner soit avec le secteur de Vichy, soit avec le secteur de Bellenaves. C'est chose faite avec la délégation de Bellenaves-Chantelle-Ebreuil.

Dans une réunion commune, le 19 septembre 2017, les bases de cette fusion furent établies. La proposition fut acceptée au cours du Conseil départemental du Donjon le 26 septembre.

Le président de l'Union des DDEN, Michel Dupont, assista à l'Assemblée Générale extraordinaire de Bellenaves-Chantelle, le 25 novembre. Un bureau est constitué. Michel Hauchart, président, Philippe Vert vice-président. La nouvelle délégation portera le nom de GANNAT.

Le conseil départemental, réuni à Vendat le 1<sup>er</sup> décembre, vote son accord à l'unanimité des participants et inscrit la fusion à l'ordre du jour de l'AG du 26 mai 2018.

## La Laïcité :



La Laïcité, c'est plus que la Séparation, même si cette dernière en demeure le noyau central. La Laïcité n'est pas seulement un mode d'organisation juridique et politique de la nation, issu de la Loi de 1905. C'est aussi une approche philosophique du vivre ensemble ; elle ne se réfère à aucune vérité révélée et elle n'est soumise à aucun appareil clérical.

Ce n'est pas une doctrine, un système ou une théorie. Elle se méfie de tout système clos et hiérarchisé. Elle est un cheminement vers le vrai et non l'exposé d'une Vérité. Elle est à la fois Fille des Lumières, de la Révolution Française et de la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Elle est un élément de construction de soi tout autant qu'une norme d'organisation de la société. C'est ce qui en fait une << exception française >> dans un monde occidental dans lequel les appareils religieux maintiennent un haut niveau d'influence sur le vécu quotidien et sur le champ des idées.

Il en est ainsi dans le domaine de l'enseignement où l'on peut observer que l'enseignement privé catholique fait des émules. En effet, un autre système éducatif confessionnel commence à se mettre en place, dans le premier et second cycle.

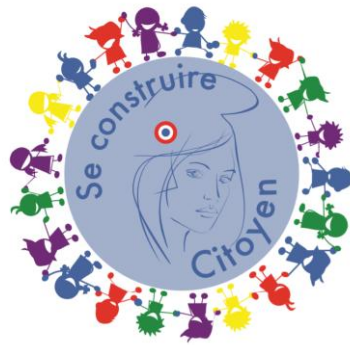
Ainsi la communautarisation de l'école s'étend, la mixité sociale régresse et la laïcité recule.

Prendre de la hauteur, c'est donc rappeler que l'approche laïque de la société, tout spécialement dans sa dimension philosophique et morale est consubstantielle à l'organisation politique du pays. « La France est une République indivisible, laïque démocratique et sociale » article 1er de la Constitution.

Il semblerait qu'on ait tendance à oublier aujourd'hui cette caractéristique. En effet, au nom de la liberté de religion, revient en force la tentation d'imposer à l'Etat, et donc à l'ensemble des citoyens, athées, agnostiques, et libres penseurs mais aussi croyants laïques de toutes confessions, un traitement préférentiel pour les représentants des divers cultes ou pour des manifestations prosélytes de simples citoyens ou citoyennes, fréquentant l'espace de la puissance publique, l'école notamment. Or, trop souvent, la classe politique, tous partis confondus, accepte ces « accommodements » par manque de courage.

La Séparation du spirituel et du temporel nous offre une liberté, précieuse et chèrement conquise. Elle est à nouveau vulnérable et contestée. Si nous ne voulons pas demain, en être privés, il est urgent d'en réaffirmer le principe.

Guy Paupert - Décembre 2017



## Se construire citoyen

### **Objet :**

Le concours des jeunes citoyens porte sur les activités d'éveil, d'élaboration et de conduite collective d'un projet d'engagement citoyen au service des autres, de la collectivité ou de l'humanité adaptés à chaque tranche d'âge.

### **Démarche :**

La réalisation de ce projet permet la mise en place d'un travail d'équipe et la formation d'un véritable esprit d'engagement citoyen dans une dynamique d'éducation prolongeant et donnant sens à l'Education Morale et Civique dispensée à l'école publique.

### **Objectifs :**

Ce projet a l'ambition d'œuvrer à l'émergence d'une évolution apaisée et citoyenne de notre société en permettant de mieux faire comprendre ses valeurs et ses principes républicains par la mise en action d'un projet collectif.

De faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences socioculturelles, les valeurs de notre République laïque, démocratique et sociale véritables socle commun d'un vivre ensemble apaisé, dynamique et harmonieux.

En proposant aux élèves de construire et développer des projets au service des autres, ce concours a l'ambition de leur permettre d'acquérir ainsi par l'action, individuellement et collectivement, l'accomplissement progressif de leur pleine liberté de conscience, tout en forgeant leur esprit critique afin de devenir des citoyens autonomes éclairés à l'aune de leur raison.



# CONCOURS NATIONAL DE LA CITOYENNETÉ

Prochainement



## Plantation d'un arbre de la laïcité à l'école primaire de Quinssaines :



Samedi 9 décembre 2017, jour de l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1095, élèves, parents, enseignants, élus, et DDEN se sont retrouvés pour participer en présence de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, à la plantation de l'arbre de la laïcité ... un Gimko Bilboa. Un moment solennel au cours duquel les valeurs de laïcité et du Vivre ensemble furent rappelés avec force et conviction par le Maire et le représentant des DDEN.

## ... et le vendredi 8 décembre ... à l'école de Villebret :

